

JHS 2008-

Morgane Labbé : Internationalisme statistique et recensement de la nationalité

Résumé provisoire

Les Congrès internationaux de statistique ont joué un rôle déterminant dans le développement de la statistique administrative européenne de la seconde moitié du 19^e siècle. Avec comme objectif l'harmonisation des procédures de dénombrement, ils constituent aussi un champ privilégié pour étudier les controverses qui ont opposé, au cours des sessions successives, les délégués des différents Etats, sur un objet particulièrement litigieux, la nationalité. Enfin, instance supérieure émettant des recommandations ayant force d'autorité auprès des statisticiens, ils conduisent à rechercher les traces de ces recommandations dans les pratiques des offices nationaux. Dans le cas de la nationalité on est d'abord frappé par un fait paradoxal : d'un côté l'hétérogénéité et la variabilité des pratiques (entre recensements de différents Etats mais aussi d'un même Etat) laissent croire à l'échec du Congrès, et de l'autre côté la fréquence de la référence aux sessions, dans les écrits sur la nationalité, est importante et durable. On voit ainsi que le rôle et la réussite du Congrès ne peuvent pas être exclusivement évalués en termes de conformité, ou non, des recensements à ses prescriptions. En effet, par delà les désaccords et les hésitations sur le relevé de la nationalité on voit s'imposer un accord sur une conception proprement statistique de la recherche de la nationalité dans une population, conception sous-tendue par une adhésion à des principes du recensement, qui sont édictés et réaffirmés, lors des sessions successives, tels que : le relevé individuel, l'emploi d'un critère exclusif permettant de trancher entre les cas multiples et dits douteux, le recours à l'auto-déclaration, l'exhaustivité du relevé. C'est cette adhésion à une méthode et à des règles de dénombrement, associée à une revendication scientifique, qui lie ces statisticiens autour de la vocation commune qu'ils attribuent à la statistique administrative. Elle les unit dans un double effort de différenciation : d'un côté d'aspiration à l'autonomie à l'égard des tutelles étatiques et des administrations nationales concurrentes, de l'autre côté de volonté de rupture avec un autre savoir sur la nationalité, "l'ethnographie statistique", qui relève davantage de la statistique tabellaire non numérique, qui étaient répandue dans les pays germaniques au 18^e siècle.